

3. Crédit d'impôt étalé	686
4. Condition d'affectation	686
5. Report	686
6. Formalités	687
E. Déduction pour revenus de brevets	687
1. Abrogation du régime depuis le 1 ^{er} juillet 2016	687
2. Régime transitoire (jusqu'au 30 juin 2021)	687
F. Déduction pour revenus d'innovation	689
1. Généralités	689
2. Régime fiscal	690
3. Formalités	692
III. Exonérations pour personnel supplémentaire	693
A. Personnel supplémentaire des « petits employeurs »	693
B. Personnel supplémentaire affecté aux exportations ou à la gestion de la qualité	695
C. Stagiaires	695
D. Personnel scientifique supplémentaire	696
IV. Tax shelter	696
A. Introduction	696
B. Régime	697
1. Généralités	697
2. Exonération	700
a. Régime d'exonération	700
b. Attestation tax shelter	701
c. Obligations de la société de production	701
d. Report de l'exonération	702
Chapitre 4	
Modifications du capital, du siège ou de la forme sociale	
A. Réduction de capital	703
1. Réduction par remboursement	703
2. Rachat de titres propres	706
3. Partage partiel de l'avoir social	707
4. Liquidation	707
B. Augmentation de capital	708
C. Transfert de siège	708
1. Vers l'étranger (émigration)	708
2. Vers la Belgique	709
D. Changement de forme sociale	709
Chapitre 5	
Calcul du bénéfice imposable : les « treize opérations »	
Section 1 - Notions générales	710
1. Principes	710

2. Aperçu	710
3. Limitation des déductions et bénéfice imposable minimum	711
Section 2 - Les treize opérations	712
I. Première opération	712
A. Bénéfices réservés	712
1. Généralités	712
2. Bénéfices réservés imposables	713
a. Généralités	713
b. Mouvement des réserves taxées	713
c. Adaptation de la situation de début des réserves	715
3. Bénéfices réservés exonérés	716
B. Dividendes distribués	717
1. Généralités	717
2. Analyse des dividendes distribués	718
C. Dépenses non admises	719
II. Deuxième opération	721
A. Généralités	721
B. Bénéfices belges et étrangers	722
1. Généralités	722
2. Bénéfices belges	722
3. Bénéfices étrangers	722
C. Ventilation du résultat	723
III. Troisième opération	724
IV. Quatrième opération	725
V. Cinquième opération	725
VI. Sixième opération	725
VII. Septième opération	725
VIII. Huitième opération	726
IX. Neuvième opération	726
X. Dixième opération	726
XI. Onzième opération	726
1. Principes généraux	726
2. Sociétés recueillant des revenus étrangers	727
3. Situations particulières	728
XII. Douzième et treizième opérations	729
A. Généralités	729
B. Douzième opération	730
C. Treizième opération	730
XIII. Exemple	730

Chapitre 6	
Calcul de l'impôt	
Section 1 - Taux	
I. Taux ordinaire	
II. Taux réduit	
A. Conditions	
B. Exclusions	
III. Taux spéciaux	
Section 2 - Imputation	
I. Précomptes	
A. Intérêts	
B. Dividendes	
II. Quotité forfaitaire	
A. Règles communes	
B. QFIE d'intérêts	
C. QFIE sur redevances	
D. Dividendes de sociétés	
III. Versements anticipés	
A. Régime général : e de 12 mois	
B. Cas particuliers	
1. Nouvelles sociétés	
a. Petites sociétés	
b. Autres sociétés	
2. Sociétés existantes à 12 mois	
3. Sociétés existantes à 12 mois	
Section 3 - Cotisation	
I. Cotisation sur les sociétés	
A. Dépenses et ATN	
1. Sommes visées	
a. Principe	
b. Exonérations	
c. Schéma récapitulatif	
2. Cotisation	
B. Autres éléments visés	
II. Cotisation de 15 % (régime transitoire)	
A. Cotisation d'impôt	
B. Cotisation anticipée	
C. Autres cotisations	

Chapitre 6		Chapitre 7	
Calcul de l'impôt		Régimes particuliers	
Section 1 - Taux	732	I. Sociétés coopératives	754
I. Taux ordinaire	732	A. Coopératives agréées	754
II. Taux réduit	732	B. Régimes particuliers	755
A. Conditions	733	1. Coopératives de consommation	755
B. Exclusions	734	2. Coopératives de participation	756
III. Taux spéciaux	735	II. Sociétés d'investissement et organismes de financement de pension	756
Section 2 - Imputations	736	A. Sociétés visées	756
I. Précomptes	736	B. Régime d'imposition	757
A. Intérêts	736	1. Principe	757
B. Dividendes	736	2. Cas particulier des sociétés privées	758
II. Quotité forfaitaire d'impôt étranger	737	III. Sociétés agricoles	758
A. Règles communes	737	IV. Intercommunales	759
B. OPIE d'intérêts	738	V. Groupements forestiers	760
C. OPIE sur redevances et royalties	739	Chapitre 8	
D. Dividendes de sociétés d'investissement	739	Questions spéciales	
III. Versements anticipés	739	Section 1 - Fraude, évasion et abus fiscal	761
A. Régime général : exercice comptable de 12 mois	740	I. Notions	761
B. Cas particuliers	742	II. La disposition anti-abus	761
1. Nouvelles sociétés	743	Section 2 - Le ruling	762
a. Petites sociétés	743	I. Principe	762
b. Autres sociétés	743	II. Conditions	762
2. Sociétés existantes, exercice supérieur à 12 mois	743	III. Procédure	763
3. Sociétés existantes, exercice inférieur à 12 mois	744	IV. Décision	764
Section 3 - Cotisations distinctes	745	A. Durée de validité	764
I. Cotisation sur les commissions secrètes	745	B. Opposabilité	764
A. Dépenses et ATN non justifiés	745	C. Recours	765
1. Sommes visées	745	Annexes	
a. Principe	745		
b. Exceptions	746		
c. Schéma récapitulatif	748		
2. Cotisation	748		
II. Autres éléments visés	749		
III. Cotisation de 15 % sur les dividendes incorporés aux réserves (régime transitoire)	749		
IV. Cotisation distincte de 5,1 % pour manque de rémunération	750		
V. Cotisation anticipée de 10 % sur la « période de liquidation »	751		
VI. Autres cotisations distinctes	753		

**Partie 3
Procédure**

**Chapitre 1
Déclaration**

1. Obligation de déclaration	781
a. Impôt des personnes physiques	781
b. Impôt des sociétés	782
2. Forme de la déclaration	782
a. Impôts des personnes physiques	782
b. Impôts des sociétés	783
3. Délai d'introduction	784
a. Impôt des personnes physiques	784
b. Impôt des sociétés	785
4. Lieu	786
a. Impôt des personnes physiques	786
b. Impôt des sociétés	787
5. Valeur probante	787
6. Vérification	787
7. Sanctions	787

Chapitre 2

Contrôle et moyens de preuve

A. Contrôle et investigations	789
1. Généralités	789
2. Délais	789
3. Pouvoirs d'investigation	791
a. Obligations du contribuable	791
b. Obligations des tiers	794
c. Obligations des services, établissements et organismes publics	796
d. Collaboration administrative	796
4. Limites aux pouvoirs d'investigation	797
a. Secret professionnel	797
b. Secret bancaire	798
B. Moyens de preuve	800
1. Généralités	800
2. Force probante de la comptabilité	801
3. Présomptions	802
a. Généralités	802
b. Taxation sur base de présomptions de l'homme	803
c. Taxation sur base de signes et indices	804
d. Taxation par comparaison	804
e. Taxation sur bases forfaitaires	805

Chapitre 3

Imposition

1. Généralités	806
2. Enrôlement	806
3. Délais d'imposition	807
4. Rectification de la déclaration par l'administration fiscale	811
5. Taxation d'office	812
a. Règles générales	812

b. Établissement de la base imposable	813
c. Procédure	814
d. Contrer une taxation d'office	815

**Chapitre 4
Recouvrement de l'impôt**

A. Généralités	816
B. Paiement de la dette fiscale	817
C. Intérêts	819
1. Intérêts de retard	819
2. Intérêts moratoires	820
D. Poursuites	821
1. Généralités	821
2. Poursuites directes	822
3. Poursuites indirectes	822
E. Droits du Trésor	823
1. Droits du Trésor à l'égard du contribuable redevable	823
2. Droits du Trésor à l'égard des tiers	824

Chapitre 5

Contentieux fiscal

A. Recours administratifs	825
1. Réclamation	825
2. Dégrèvement d'office	828
3. Conciliation fiscale	830
B. Recours judiciaires	832

Chapitre 6

Sanctions

A. Principe « una via »	834
B. Sanctions administratives	835
1. Accroissements d'impôt	835
2. Amendes administratives	836
3. Perte du droit de représenter les contribuables	836
C. Sanctions pénales	836
1. Infractions donnant lieu à des sanctions pénales	836
2. Poursuites pénales	837

Chapitre 1

Présentation générale

1. Notions
a. La TVA : une taxe sur la consommation.
b. La TVA est neutre.
c. La TVA est transmise.
d. La TVA n'est ni un impôt ni un droit.
2. Caractères généraux
3. La TVA et l'Europe
4. Brexit

Chapitre 2

Champ d'application

Section 1 - Règles générales

I. Opérations effectuées par un assujéti

1. Livraisons de biens
2. Prestations de services
3. Opérations effectuées
4. Notion d'assujéti
a. Caractères généraux
b. Conséquences
c. Cas particuliers

II. Opérations imposables d'une disposition spéciale

III. Opérations exemptées

IV. Opérations imposables

1. Opérations de paiement d'acomptes
2. Livraisons occasionnelles de biens ou de droits
3. Livraisons d'or d'investissement
4. Livraison de biens professionnels

Section 2 - Exemples

I. Exemples

II. Exemples de biens matériels

III. Exemples de services

1. Location immobilière
a. Réseaux
b. Cas particuliers
2. Opérations financières

IV. Exemples d'opérations

1. Réseaux
2. Réseaux professionnels

Partie 4		III. Enseignement	870
TVA		IV. Secteur de la santé	871
Chapitre 1		1. Professions médicales	871
Présentation générale de la TVA		2. Établissements de soins	872
1. Notions	841	3. Autres	873
a. La TVA : une taxe unique à la consommation, à paiements fractionnés	841	V. Organismes de droit public	874
b. La TVA est neutre	841	1. Principe	874
c. La TVA est transparente	842	2. Exceptions	875
d. La TVA n'est ni un élément du prix de revient ni un impôt sur le bénéfice brut	842	VI. Collectivités de droit privé	876
2. Caractères généraux de la TVA	842	1. Organismes sans but lucratif	876
3. La TVA et l'Europe	843	2. Groupements autonomes de personnes	878
4. Brexit	844	VII. Cession d'universalité de biens	879
Chapitre 2		1. Conditions	880
Champs d'application		a. Conditions de fond	880
		b. Conditions de forme	880
		2. Conséquences	880
Section 1 - Règles générales	845	VIII. Situations diverses	881
I. Opérations effectuées à titre onéreux par un assujetti	845	Chapitre 3	
1. Livraisons de biens	846	Territorialité et localisation	
2. Prestations de services	847	Section 1 - Généralités	883
3. Opérations effectuées à titre onéreux	848	Section 2 - Opérations portant sur des biens	884
4. Notion d'assujetti	849	I. Cas d'imposition en Belgique	885
a. Caractères généraux	849	A. Localisation des livraisons de biens	885
b. Conséquences de l'assujettissement	851	1. Principe	885
c. Cas particuliers d'assujettis	851	2. Dérogations	885
II. Opérations imposables en vertu d'une disposition spéciale	853	3. Redevable	886
III. Opérations exemptées	856	B. Localisation des acquisitions intracommunautaires de biens	886
IV. Opérations imposées sur option	857	II. Échanges intracommunautaires de biens	887
1. Opérations de paiement et d'encaissement	857	A. Acquisitions intracommunautaires	888
2. Livraisons occasionnelles de bâtiments neufs ou de droits réels sur ces bâtiments	858	1. Règles générales	888
3. Livraisons d'or d'investissement	860	2. Acquisitions intracommunautaires exemptées	889
4. Location de biens immobiliers à usage professionnel	861	3. Opérations assimilées à des acquisitions intracommunautaires	889
Section 2 - Exposés catégoriels	861	4. Régime dérogatoire	890
I. Locations	861	B. Livraisons intracommunautaires	891
A. Locations de biens meubles corporels	861	1. Règles générales	892
B. Locations immobilières	861	2. Livraisons intracommunautaires exemptées (art. 39bis CTVA)	892
1. Location immobilière exemptée	862	3. Opérations assimilées à des livraisons intracommunautaires	893
a. Notion	862	C. Mesures particulières	894
b. Cas particuliers	863	1. Ventes à distance	894
2. Opérations soumises à la TVA	864	a. Ventes à distance à partir de la Belgique	895
II. Activités libérales	868	b. Ventes à distance d'un État membre vers la Belgique	896
1. Activités soumises à la TVA	868		
2. Activités exemptées de TVA	869		

2. Échanges intracommunautaires de moyens de transport neufs	897	f. Services de restaurant et de restauration à des fins de consommation à bord de navires, d'aéronefs ou de trains	919	A. Livraisons de biens	
a. Définition	897	2. Règles spécifiques aux seules relations B2C	919	1. Règles générales	
b. Acquisitions intracommunautaires	898	II. Services liés aux importations et exportations de biens	921	2. Filet de sécurité anticipé	
c. Livraisons intracommunautaires	899	1. Services se rapportant aux importations	921	B. Prestations de services	
3. Opérations triangulaires	900	2. Services liés aux exportations	922	1. Règles générales	
4. Ventes à l'essai	900	3. Travaux portant sur des biens expédiés ensuite hors UE	922	2. Filet de sécurité anticipé	
D. Déclaration Intrastat	900	4. Prestations des intermédiaires dans les opérations extracommunautaires	922	II. Opérations intracommunautaires	
1. Redevable de l'information	900	III. Transports internationaux	922	1. Livraisons intracommunautaires	
2. Mouvements repris dans la déclaration Intrastat	901	1. Transports internationaux de voyageurs	923	2. Acquisitions intracommunautaires	
3. Contenu de la déclaration	901	2. Transports de marchandises à l'importation	924	3. Services intracommunautaires	
4. Modalités de transmission de la déclaration Intrastat	902	3. Transports de marchandises à l'exportation	924	III. Règles particulières	
III. Échanges avec des pays tiers	902	4. Transports de biens intéressant Madère et les Açores	924	Section 3 - Taux de TVA	
A. Importations (en provenance de pays tiers)	903	Section 4 - Dispositions diverses	924	I. Généralités	
1. Perception de la TVA à l'importation	903	I. Opérations portant sur les navires et les aéronefs	924	A. Structure des taux	
2. Importations exemptées de TVA	905	1. Navires	925	B. Base à laquelle s'applique la TVA	
3. Suspension du paiement de la TVA (art. 40, §2, 1° CTVA)	906	2. Aéronefs	925	C. Modalités de taxation	
B. Exportations (à destination de pays tiers)	908	II. Entreprises étrangères	926	II. Taux normal	
1. Exportations par le vendeur (ou pour son compte) (art. 39, §1, 1° CTVA)	908	1. Entreprises étrangères établies en Belgique	927	III. Taux réduits	
2. Exportations par l'acheteur non établi en Belgique (ou pour son compte)	909	2. Entreprises étrangères non établies en Belgique	927	A. Taux réduit de 6 %	
3. Exemption pour le dépôt et séjour de biens placés sous certains régimes douaniers suspensifs	910	3. Procédure spéciale de remboursement	928	1. Certaines opérations	
Section 3 - Prestations de services	911	4. Opérations pour lesquelles le client est redevable de la TVA	929	a. Notions	
I. Cas d'imposition en Belgique	911	III. Entrepôt TVA	931	b. Renovation et réparation de biens matériels de plus de 10 ans	
A. Généralités	911	Chapitre 4		c. Logements sociaux	
1. Distinction assujetti - non-assujetti	911	Calcul et paiement de la TVA		d. Logements sociaux	
2. Notion d'établissement en Belgique	911	Section 1 - Base d'imposition	934	e. Démolition et reconstruction de certains bâtiments sociaux	
a. Notion de siège de l'activité économique	911	I. Contrepartie uniquement en argent	934	f. Bâtiments sociaux	
b. Établissement stable	912	1. Notions	934	g. Autres opérations	
c. Domicile ou résidence habituelle	912	2. Éléments à inclure dans la base d'imposition	935	B. Taux réduit de 12 %	
B. Règles générales	912	3. Éléments à exclure de la base d'imposition	937	1. Certaines opérations	
1. Opérations B2B	913	II. Contrepartie non exclusivement en argent	938	a. Opérations effectuées par les entreprises publiques	
a. Principe	913	III. Opérations sans contrepartie	939	b. Opérations effectuées par les entreprises du secteur privé	
b. Redevable et exigibilité	913	Section 2 - Fait générateur et exigibilité	939	c. Autres opérations	
c. Obligations TVA	914	I. Opérations en Belgique	940		
2. Opérations B2C	915				
a. Principe	915				
b. Redevable et exigibilité	915				
3. Lieu de l'utilisation effective ou de l'exploitation effective d'un service	915				
C. Règles particulières	915				
1. Règles particulières communes aux relations B2B et B2C	916				
a. Prestations se rattachant à un immeuble	916				
b. Transport de personnes	917				
c. Droit d'accès à des manifestations culturelles, artistiques, sportives, ...	917				
d. Prestations de services de restaurant et de restauration	918				
e. Prestations de location de courte durée d'un moyen de transport	918				

A. Livraisons de biens	940	A. Obligation de délivrance de factures	962
1. Règles générales	940	1. Opérations donnant lieu à facturation	962
2. Filet de sécurité et encaissement anticipé	940	a. Généralités	962
B. Prestations de services	941	b. Envers les clients particuliers ?	962
1. Règles générales	941	2. Émetteur de la facture	963
2. Filet de sécurité et encaissement anticipé	941	3. Moment de la délivrance	963
III. Opérations intracommunautaires	941	4. Forme de la facture	964
1. Livraisons intracommunautaires	941	B. Mentions à porter sur les factures	964
2. Acquisitions intracommunautaires	942	C. Conservation et stockage des factures	965
3. Services intracommunautaires	942	D. Caisse enregistreuse	966
III. Règles particulières	942	IV. Déclaration des opérations et paiement de la TVA	968
Section 3 - Taux de la TVA	943	A. Déclarations périodiques à la TVA	968
I. Généralités	943	B. Déclarations spéciales à la TVA	970
A. Structure des taux	943	C. Obligation d'acquitter la taxe	970
B. Base à laquelle s'appliquent les taux	943	D. Relevé à la TVA des opérations intracommunautaires	971
C. Modalités de taxation	943	E. Liste annuelle des clients assujettis	972
II. Taux normal	944	V. Récupération de la TVA	973
III. Taux réduits	944	1. TVA déductible excédant la TVA due	973
1. Taux réduit de 6 %	944	2. Autres cas de restitution	974
1. Certaines opérations immobilières	944	VI. Obligations en cas de contrôle	975
a. Locations	944	1. Communication et rétention de livres et documents	975
b. Renovation et réparation de logements privés de plus de 10 ans	946	2. Fourniture de renseignements	976
c. Logements pour handicapés	946	3. Droit de visite et accès aux locaux	976
d. Logements sociaux	947	VII. Aperçu des amendes applicables	976
e. Démolition et reconstruction dans certaines villes	948	1. Amendes fiscales non-proportionnelles	976
f. Bâtimeurs sociaux	948	2. Amendes fiscales proportionnelles	978
2. Autres opérations	949	3. Nouvelle politique d'amendes	978
a. Livraisons de biens	949	Section 5 - Cas particulier	979
b. Services	950	I. Traitement TVA des bons	979
3. Taux réduit de 12 %	951	1. Généralités	979
1. Certaines opérations immobilières	951	2. Traitement TVA	980
a. Opérations effectuées pour certaines institutions publiques	951		
b. Opérations effectuées pour des acteurs du secteur privé	953		
2. Autres opérations	954		
Section 4 - Obligations des assujettis et paiement de la TVA	954	Chapitre 5	
I. Déclarations administratives et numéro d'identification	955	Déduction de la TVA	
1. Déclarations administratives	955	Section 1 - Principes généraux de déduction	981
2. Numéro d'identification à la TVA	956	Section 2 - Détermination du montant de TVA déductible	983
II. Obligations d'ordre comptable	957	I. Principe	983
1. Déclarations	957	II. Étendue du droit à déduction	984
2. Livres et liasses	958	1. Principe	984
III. Obligations relatives à la facturation	961	2. Déduction dans le cas d'un assujetti mixte ou partiel	984
		a. Le prorata général	985
		b. L'affectation réelle	986

III. Exclusions	987	II. Modalités de taxation	1013
IV. Limitations de la déduction	989	Section 7 - Autres régimes particuliers	1013
1. Moyens de transport à usage mixte (fins professionnelles et privées)	989	I. Commissionnaires et autres intermédiaires	1013
a. Moyen de transport mis gratuitement à disposition du personnel	989	1. Assujettis visés	1013
b. Moyen de transport mis à disposition à titre onéreux	992	2. Régime applicable aux mandataires	1014
2. Biens meubles autres que des moyens de transport	992	3. Régime applicable aux commissionnaires	1014
3. Biens immeubles	993	II. Agences de voyages	1015
Section 3 - Conditions et modalités du droit à déduction	993	III. Services de télécommunication, de radiodiffusion et de télévision et services fournis par voie électronique	1017
I. Conditions d'exercice du droit à déduction	993	1. Généralités	1017
II. Modalités de récupération de la TVA déductible	994	2. Identification à la TVA	1017
Section 4 - Révisions	995	IV. Produits de récupération	1018
I. Principes	995	V. Économie collaborative	1019
II. Révisions applicables aux biens d'investissement	996		
1. Révision ordinaire de la TVA	996		
2. Révision de 5 ou 15 ans	996		
III. Révisions applicables aux biens autres que des biens d'investissement	998		
IV. Déclaration et documents	998		
 Chapitre 6 Régimes spécifiques			
Section 1 - L'unité TVA	999		
I. Généralités	999		
II. Obligations TVA et comptables	1000		
III. Droit à déduction	1002		
Section 2 - Les assujettis forfaitaires	1003		
I. Assujettis concernés	1003		
II. Régime forfaitaire	1004		
Section 3 - Régime de franchise des « petites entreprises »	1005		
Section 4 - Les exploitants agricoles	1007		
Section 5 - Régime d'imposition de la marge bénéficiaire	1010		
Section 6 - Opérations bancaires et financières	1011		
I. Champ d'application de la TVA	1011		